

TIZI-OUZOU

Le conflit de la zaouïa de Sid-Ali-Moussa de Souk-El-Tenine s'amplifie

Le feuilleton du conflit autour de la zaouïa de Sidi-Ali-Moussa continue, les parties ne se ressemblent pas. La situation peut évoluer à la lumière du sens que prennent les événements vers ce qui n'est pas forcément souhaitable par le commun des mortels et des esprits sages. C'est dire que les pouvoirs publics ont tout intérêt à intervenir pour peut-être éviter d'éventuelles conséquences fâcheuses.

En effet, un dernier incident a failli mettre le feu aux poudres n'était la sagesse que chacun des deux protagonistes veut mettre à son actif pour un dénouement heureux, mais qui s'apparente temporaire et précaire pour une solution définitive. Ce cas a, par ailleurs, nécessité quand même l'intervention des éléments de la Sûreté de daïra de Maâtkas pour apaiser complètement la situation.

La raison de cette "escalade" est un pan du mur d'enceinte de la zaouïa que les occupants actuels ont voulu réparer, suscitant alors l'ire de certains jeunes de la partie adverse qui sont intervenus sur-le-champ pour les en empêcher.

La situation aurait pu dégénérer et les conséquences ne pouvaient être que douloureuses. Heureusement que des sages se sont interposés, initiative à saluer quelle que soit la tendance d'où elle a émané.

La réaction à cet incident n'a pas tardé à venir de la part des villages par le biais d'une lettre ouverte au président de la République placardée aux quatre coins de la région et publiée dans le quotidien arabophone *Echourouk*. Dans cette dernière où sont développés les traditionnels arguments et réitérée la revendication "retour à la gestion et vocation ancestrale de la zaouïa", maintes fois rapportée par nos soins, appel est fait au premier magistrat du pays "d'user de son autorité et d'intervenir pour mettre fin à ce conflit de manière juste et durable". Cette lettre ouverte est suivie par une "demande d'intervention", adressée au chef de la daïra de Maâtkas et dont une copie a été transmise à notre rédaction, dans laquelle les rédacteurs demandent au représentant de l'Etat d'informer et de demander aux autorités de la wilaya de régler

le conflit dans les plus brefs délais". Dans la demande en question, on précise que si la revendication n'est pas satisfaite "sous quinzaine" (résolution de la réunion d'urgence des comités des villages de Sidi-Ali-Moussa), "la reprise des lieux en usant de l'occupation physique par tous les habitants de l'arch de Sidi-Ali-Moussa" sera mise à exécution.

Pour leur part, les mis en cause, à savoir les dépositaires actuels de la zaouïa, considérant la situation ayant atteint un degré grave, semblent pour cette fois troqué "la réserve dont nous avons fait preuve jusqu'à présent", nous a annoncé un ensemble de responsables rencontrés au niveau de la zaouïa, non sans qualifier la lettre ouverte au président de la République de "tissu de mensonges et de contre-vérités destinées à tromper l'opinion publique".

"Nous n'allons plus nous taire, nous allons réfléchir au meilleur moyen de riposter de la manière la plus énergique. Car ce qui s'est passé est grave, si nous n'avions pas arrêté les travaux de réparation du mur, en face du groupe de jeunes qui a proféré menaces et insultes à notre égard et si nous n'avions pas alerté la Sûreté de daïra de Maâtkas, la situation aurait débouché sur des conséquences fâcheuses, renchérissent-ils en chœur.

Par ailleurs, ils soutiennent comme à leur habitude que le conflit ne saurait trouver son dénouement en dehors du cadre de la justice. "Ce n'est pas en usant de resquille, de force, de pression sur l'administration ou d'intimidations qu'on acquière ce qui nous revient de droit, mais c'est uniquement par la force de la justice", ont-ils soutenu enfin.

R. A.

PCD 2007 : priorité aux dallage et revêtement

Finalement, la commission d'arbitrage de la wilaya vient de siéger ces derniers jours et a décidé d'octroyer la même enveloppe financière au titre de PCD de l'année en cours à toutes les communes de la wilaya de Tizi-Ouzou, au nombre de 67. C'est une suite logique à la demande faite aux exécutifs communaux qui ont été invités à présenter leurs propositions selon les besoins spécifiques en matière de développement local de chaque commune.

Ainsi, l'APC de Souk-El-Ténine vient d'être pourvue d'une enveloppe de 4 milliards 200 millions de centimes, enveloppe jugée assez conséquente bien qu'elle soit nettement au-delà des véritables besoins et des profondes aspirations des citoyens. En effet, seules 17 propositions sur les 26 émises par l'APC et dont le montant avoisine les 10 milliards de centimes ont eu l'aval des autorités wilayales. Parmi tous les compartiments inhérents au développement de la commune, l'état des routes et autres chemins vicinaux semble retenir l'attention en priorité et en particulier de l'assemblée puisque par moins de 16 projets retenus sont consacrés à ce volet.

Presque 8 km de chemin des divers villages, dont Agouni Boufal, Sidi-Ali-Moussa, Tighilt-Mahmoud, Aït-Izid, Ighil-Boukai, Aït-Ammar, Tizi-Mouka... seront touchés par des opérations de dallage. L'on notera également, dans le même ordre d'idées, la programmation d'un revêtement et aménagement d'une piste, celle du village d'Agouni-Boufal, et la réalisation de deux fosses bétonnées qui viseront également le village Agouni-Boufal et celui d'Aït-Izid, respectivement sur 800 et 700 mètres linéaires.

En tout et pour tout, les opérations de dallage, de revêtement et celles de la réalisation de fossés ont eu la part du lion

dans le présent PCD, puisqu'elles engloberont à elles seules la somme de 2 milliards 100 millions de centimes. A côté de ce volet, seul un projet relatif à l'assainissement a été retenu. Il s'agit de la mise sur pied d'un réseau d'évacuation des eaux usées de 1 200 mètres linéaires au village Tharkouvin. L'assainissement qui empoisonne la vie des autres communes et qui fait des ravages en matière de pollution ailleurs semble épargner Souk-El-Ténine.

En effet, M. Klalèche, P/APC, nous apprendra que "90% des villages possèdent leurs réseaux d'assainissement. Nous n'avons pas de problèmes de ce côté, hormis quelques habitations isolées, le reste ne pose pas de soucis". Le même constat est fait pour l'alimentation en eau potable. Notre interlocuteur nous apprend également que ce secteur s'achemine vers un règlement définitif car, selon lui, un plan pour la réfection totale des conduites domestiques en PHD est en passe d'être lancé. "L'étude est déjà achevée. Nous en sommes à l'établissement des cahiers de charge pour lancer les appels d'offres." Ce projet est rendu possible, d'après notre interlocuteur, grâce au programme sectoriel de l'année 2006.

Par ailleurs, l'APC vient de finaliser deux opérations de revêtements inscrites dans le cadre du PCD 2006. Elles ont touché le lotissement Fekrane et le village de Tighilt Mahmoud. Grâce aussi au programme "équipement", subvention de l'APW, deux dallages de routes, celles d'Ighil-Boukadi et d'Aït-Ali ou Belkacem, sont lancés ces derniers jours. D'autre part, nous avons appris que les jeunes de la région auront bientôt des bibliothèques communales puisqu'un projet dans ce sens vient d'être accordé.

R. A.

DJELFA

Clôture des travaux de la rencontre des cadres agricoles

Les travaux de regroupement de deux jours des cadres chargés des services de l'Organisation de la production et de l'appui technique (Sopat) des directions des services agricoles (DSA) des 48 wilayas du pays se sont achevés, dimanche, à Djelfa par des recommandations pratiques issues des ateliers qui se sont penchés sur les différents thèmes proposés à l'assistance.

La présentation de l'approche de réorganisation de la vulgarisation et l'explication des recommandations des premières assises sur la vulgarisation ont été les axes centraux de cette rencontre de techniciens.

Ceux-ci ont débattu, au cours de cette deuxième et dernière journée, des thèmes liés à "L'institution des relais de vulgarisation agricole", à "L'interface de vulgarisation agricole", à "La mise en place du réseau national d'information documentaire du secteur de l'agriculture", et à "L'encadrement et le diagnostic des unités de valorisation" créés dans le cadre du dispositif de soutien aux exploitants adhérents au PNDAR.

Ce regroupement aura l'avantage d'apporter quelques éclairages concernant certaines notions relatives à la vulgarisation agricole qui doit être, selon les participants, une stratégie globale et nationale même si elle diffère d'une wilaya à une autre en raison des spécificités de chaque région.

Les recommandations de ce regroupement seront intégrées dans les propositions générales des dernières assises nationales sur la vulgarisation agricole avant d'être adoptées définitivement en tant que document de référence.

APS

DRAA-BEN-KHEDDA
Asphyxie financière des entreprises réalisatrices des projets LSP

Trois entreprises chargées de la réalisation du projet des 240 logements LSP viennent d'interpeller le wali pour une solution urgente à l'asphyxie financière qu'elles vivent pour la finalisation de leurs programmes.

En effet, le paiement irrégulier des situations de travaux a entraîné l'endettement de ces entreprises auprès de leurs fournisseurs, ce qui a compromis leur approvisionnement et la garantie des salaires des travailleurs.

Notre virée dans les chantiers nous a permis de vérifier que les travaux sont au ralenti et dans une démobilité totale.

Un chef de chantier nous a confié que depuis le lancement des travaux, la situation financière est catastrophique au niveau

déjà du lot de gros œuvres en raison des fluctuations à la hausse des prix des matériaux stratégiques que sont l'acier, le ciment et le sable.

Le prix du cuivre, à titre d'exemple, a été multiplié par trois. Supporter toutes ces augmentations relève désormais de l'impossible. Les trois chefs d'entreprise exigent le réajustement des prix ou "toute autre solution équitable pour toutes les parties".

Encore une fois cette situation anachronique remet en cause la formule de financement dite triangulaire qui compromet grandement la cadence de réalisation des logements en dépit parfois de tardives rallonges budgétaires.

Tayeb Bouamar

MEDEA
Arrestation des auteurs d'un viol collectif sur une mineure

Les éléments de la Police judiciaire de Médéa ont appréhendé récemment les auteurs d'un viol collectif commis sur une mineure, au quartier Merdj Chkir, dans le centre-ville de Médéa. Cinq adolescents du quartier, âgés de 16 et 17 ans, ont été arrêtés suite à une plainte déposée par le père de la victime auprès de la Sûreté urbaine de Merdj Chkir. Trois d'entre eux ont été écroués, et un quatrième mis sous contrôle judiciaire.

APS